



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/COM.1/EM.20/1  
14 août 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Commission du commerce des biens et services,  
et des produits de base  
Réunion d'experts sur les services audiovisuels:  
Améliorer la participation des pays en développement  
Genève, 13-15 novembre 2002  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Services audiovisuels: Améliorer la participation des pays en développement.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

## II. ANNOTATIONS

Point 1: Élection du bureau

1. Il est recommandé que la Réunion d'experts élise un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion figure dans la section I qui précède. Le programme détaillé sera disponible une semaine avant la Réunion.

### *Documentation*

TD/B/COM.1/EM.20/1      Ordre du jour provisoire annoté

Point 3: Services audiovisuels: Améliorer la participation des pays en développement

3. La Commission du commerce des biens et services, et des produits de base a décidé de convoquer une Réunion d'experts de la CNUCED sur les services audiovisuels: Améliorer la participation des pays en développement.

4. Les débats sur cette question de fond serviront à faire mieux comprendre aux États membres de la CNUCED ce qu'est le commerce des services audiovisuels et le rôle qu'il joue dans le développement des pays en développement. Les exposés présentés par les experts aideront à mieux connaître les facteurs susceptibles de contribuer au renforcement des capacités nationales, et les principales préoccupations des pays en développement dans ce domaine, tant en matière de développement qu'en matière de commerce. À cet égard, la Réunion d'experts se penchera sur les préoccupations relatives au développement, y compris sur les problèmes sociaux et culturels de ces pays. Elle examinera la dimension commerciale de cette question et les problèmes que rencontrent les pays en développement pour améliorer leur participation au commerce international. L'objectif est de donner aux décideurs nationaux un aperçu des mesures qu'ils peuvent prendre pour atteindre les objectifs de développement à l'échelon régional, pour surmonter les limitations imposées par la taille des marchés et acquérir de l'expérience en matière de commerce, ainsi que pour déterminer quelles questions, parmi celles qui présentent un intérêt pour les pays en développement, il conviendrait de traiter au niveau multilatéral et de débattre à l'échelon international.

5. Pour favoriser les discussions, le secrétariat de la CNUCED a rédigé une note thématique intitulée «Services audiovisuels: Améliorer la participation des pays en développement» (TD/B/COM.1/EM.20/2). En outre, les experts sont invités à rédiger de brèves communications sur le sujet débattu. Celles-ci seront distribuées telles quelles en séance, dans la langue originale.

*Documentation*

TD/B/COM.1/EM.20/2 «Services audiovisuels: Améliorer la participation des pays en développement»

Point 4: Adoption du rapport de la Réunion

6. Le rapport de la Réunion d'experts sera présenté à la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base à sa prochaine session. Les experts pourraient autoriser le Rapporteur à mettre au point le texte définitif après la clôture de la Réunion, sous la direction du Président.

**Communications d'experts**

Les experts désignés par les États membres sont invités à envoyer au secrétariat de la CNUCED, avant la Réunion, de brèves communications (environ cinq pages) à titre de contribution aux travaux. Ces communications, qui s'appuieront sur l'expérience de leurs auteurs, seront distribuées telles quelles en séance, dans la langue originale. Elles pourront traiter une ou plusieurs des questions suivantes:

**Comment les pays en développement peuvent-ils renforcer leurs capacités de production dans le secteur audiovisuel?**

- ✓ Quel est le rôle des services audiovisuels dans l'économie et quelle est leur contribution à l'emploi et au PIB?
- ✓ En se fondant sur l'expérience de votre pays, quels sont les facteurs qui favorisent et déterminent l'implantation du secteur audiovisuel? En quoi la compétitivité dépend-elle de l'infrastructure mise en place et de la chaîne de valeur de la production?
- ✓ Quels sont les éléments que les pays en développement peuvent intégrer à leurs stratégies pour rester compétitifs face aux produits audiovisuels étrangers sur leurs marchés?
- ✓ Comment tirer parti des possibilités que les nouvelles technologies numériques offrent et surmonter les difficultés qu'elles posent, et comment faire en sorte que l'infrastructure technologique soit accessible tout en comblant le fossé numérique dans le cadre de la convergence des médias?
- ✓ Quel rôle devraient jouer, à l'avenir, les opérateurs du service public, compte tenu notamment de l'évolution technologique, et quels sont les moyens les mieux adaptés, y compris les efforts à déployer sur le plan régional, pour leur permettre de fournir pleinement leurs services?
- ✓ Quel est le rôle des accords de coproduction dans le développement de la branche nationale?

**Questions de politique commerciale faisant appel à l'expérience de votre pays**

- ✓ Comment les pays en développement peuvent-ils tirer parti du commerce? Quelles conséquences peut avoir la libéralisation des échanges pour leur croissance et leur développement?
- ✓ Comment renforcer les capacités d'exportation sur les marchés spécialisés pour contribuer à la chaîne de valeur de la production?
- ✓ Quels types de subventions sont importants pour le développement du secteur audiovisuel?
- ✓ Quelles mesures peuvent être prises pour veiller à la diffusion d'œuvres locales? Quelle en serait l'efficacité et de quelle manière seraient-elles appliquées?
- ✓ Quelles sont les principales préoccupations en matière de commerce des services audiovisuels, et quels sont les principaux obstacles rencontrés? Quels sont les problèmes importants que connaît ce secteur en matière de concurrence loyale et comment sont-ils susceptibles d'influer sur le commerce?
- ✓ Quelles préoccupations suscite le mouvement temporaire d'équipes et d'artistes à l'étranger et quels sont les principaux problèmes rencontrés dans ce domaine?
- ✓ Comment adapter les stratégies aux différents produits audiovisuels qui sont exportés au niveau régional?

Les experts sont priés de soumettre leurs communications avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002 à:

**M<sup>me</sup> Jolita Butkeviciene**

**Section du commerce des services**

**Division du commerce international des biens et services,  
et des produits de base/CNUCED**

**Palais des Nations**

**CH-1211 Genève 10**

**Suisse**

**Téléphone: +41 22 907 49 77 ou 907 58 70**

**Télécopieur: +41 22 907 00 44**

**Courrier électronique: [jolita.butkeviciene@unctad.org](mailto:jolita.butkeviciene@unctad.org)**

-----

Nom du document : 0251516.doc  
Dossier : G:\Pdffra  
Modèle : G:\Word\Off2000\TD.dot  
Titre :  
Sujet :  
Auteur : Christine R.  
Mots clés :  
Commentaires :  
Date de création : 28.08.2002 12:12  
N° de révision : 2  
Dernier enregist. le : 28.08.2002 12:12  
Dernier enregistrement par : sipp  
Temps total d'édition : 1 Minute  
Dernière impression sur : 28.08.2002 12:12  
Tel qu'à la dernière impression  
Nombre de pages : 4  
Nombre de mots : 1'001 (approx.)  
Nombre de caractères : 5'708 (approx.)